

Compte-rendu du conseil d'école de l'école élémentaire Albert Camus du 26 octobre 2012

Membres du conseil présents ce jour :

Mme Gaultier, directrice et enseignante

Mme François, adjointe au maire chargée des affaires scolaires

Mmes Bergamasco, Colin, Cosqueric, Fleury, Kalfon, Lechevalier, Peyras, Surmont, Delannoy, Schreiber les enseignantes.

M. Million, l'enseignant.

Pour la FCPE : Mmes Bodin Garduner, Faily, M. Fourcot

Pour la PEEP : Mmes Le Galloudec, Orvoen, Mateos, Turco, M. Collot

M. Coulet : DDEN

1°) Le point sur la rentrée.

L'effectif de rentrée est le suivant :

2 CP de 25 et 26 élèves avec comme enseignants Mme Cosqueric et M Million

2 CE1 de 26 et 25 élèves avec comme enseignantes Mmes Colin et Surmont mais 2 nouveaux élèves devaient arriver à la rentrée de Toussaint

2 CE2 de 27 et 28 élèves avec comme enseignantes Mmes Bergamasco et Peyras

2 CM1 de 27 et 28 élèves avec comme enseignantes Mmes Gaultier, Fleury, Le Chevallier, Delannoy et

1 arrivée prévue en décembre

1 CM1 CM2 de 23 élèves 6 CM1 et 17 CM2 avec comme enseignante Mme Kalfon

2 CM2 de 27 et 28 élèves avec comme enseignantes Mmes Schreiber et Maati

Les enseignantes de CE2 et CM2 procèdent à des échanges de service dans leur classe respective : en vocabulaire et anglais pour les CM2 et en sciences et anglais en CE2.

Avec beaucoup de regret, l'enseignement de l'allemand a été définitivement arrêté dans notre école. L'inspection académique n'accorde plus aucun financement pour des intervenants. Toutefois, les enfants désirant prendre l'allemand au collège pourront faire une demande de classe bilingue, anglais / allemand. Selon le nombre de demandes, tout le monde ne pourra pas obtenir satisfaction.

Coopérative scolaire : bilan

Madame Surmont est mandataire pour l'école. Le bilan financier est transmis à l'OCCE. Les recettes de la coopérative se répartissent ainsi:

Cotisation des familles : 7900 €

Bénéfice sur la vente des photos : 2035 €

Budget mairie : 1628 €

Caisse des écoles : 3830 €

Tout ceci contribue à financer un grand nombre de sorties, les cars, les entrées.....

Les comptes sont visibles à l'école à ceux qui le désirent.

2°) Travaux d'été

Les sols des 2 couloirs et des escaliers ont été entièrement refaits

3°) Projet d'école

Nous entrons dans la deuxième année du projet d'école actuel qui dure 3 ans. Celui-ci est surtout ciblé sur la lecture pour que celle-ci soit plus efficace. Le travail commencé en éducation artistique et culturelle est poursuivi avec cette année un thème commun à l'école : la nature.

4°) Les voyages

Le budget prévu pour chaque voyage par l'école est d'environ 108.30€ par enfant à payer par les familles selon le coefficient familial. La coopérative scolaire apporte en plus à toutes les classes de l'école, une contribution d'environ 25€ par enfant. Des aides sont possibles pour les familles ayant des difficultés financières. L'échelonnement du paiement sera possible pour tous.

Les CP partiront à Chailles les 15 et 16 avril 2013. Trois accompagnateurs par classe se joindront au voyage. Les activités prévues sont : l'étude de la faune et de la flore des bords de Loire, la visite ludique du château de Chambord, des ateliers sur le papier recyclé et la peinture végétale.

Les CE1 partiront les 11 et 12 avril à Courseulles sur Mer. Le site se situant à 400m de la plage, ce séjour sera basé sur la découverte de la faune et de la flore marines.

Les enfants pourront observer le phénomène des marées, construire des remparts de sable en expérimentant les éléments (sable, vent, eau). Les 2 classes auront chacune 3 accompagnateurs.

Il s'agit des mêmes adultes que l'an passé.

Les CE2 iront à Chailles les 18 et 19 avril 2013. Les activités prévues sont l'étude de la flore et de la faune des bords de Loire, la visite du Clos Lucé et des ateliers sur les machines volantes et l'enluminure.

Les CM1 partiront les 18 et 19 mars pour Chailles d'où ils pourront découvrir les châteaux de la Loire : Blois, Amboise, Azay le Rideau ainsi que la visite du Clos Lucé.

Les 2 CM2 ainsi que le CM1 CM2 partiront à Aizey (Haute Saône) les 21 et 22 mars. Les activités prévues sont l'étude du patrimoine avec les différents types de fermes, les différentes productions, l'évolution des techniques agricoles. 2 accompagnateurs sont prévus par classe.

Il a été précisé que pour chaque séjour la présence d'un assistant sanitaire est obligatoire et la présence d'1 accompagnateur homme au moins, est souhaitable.

Pour certains enfants ayant des PAI plus lourds leurs parents ont été pris comme accompagnateurs.

Ni les enseignants, ni les accompagnateurs ne sont indemnisés pour l'encadrement de ces voyages.

5°) Photographe

Il a été demandé à la directrice pour quelles raisons les fratries n'étaient pas photographiées lors du passage du photographe comme cela peut se passer dans les autres établissements aux alentours.

La directrice a tenu à nous préciser que ces photos étaient réglementées et qu'elles doivent être prises en situation scolaire et servir aux familles de souvenir du temps passé à l'école. En revanche, celles ne s'inscrivant pas dans le cadre scolaire ne sont pas autorisées. Madame Gaultier rappelle aussi que la prise de vue de ces photographies ne doit pas perturber le déroulement des activités d'enseignement et qu'à cet égard, il y a lieu de la limiter, tel que l'indiquent les textes. Chaque établissement prend ses responsabilités quant à cette décision dans la mesure où la responsabilité de la directrice pourrait être mise en cause.

6°) PPMS

Le Projet Particulier de Mise en Sécurité vise à mettre en sécurité l'ensemble des écoles et leur environnement en cas de risque majeur (tempête, séisme, transport de matières dangereuses, nucléaire...).

Suite aux essais réalisés, certains manques ont été signalés :

Une corne de brume

des talkies, walkies

un pack d'eau par classe ainsi qu'une série de gobelets

des rouleaux de scotch (3 ou 4 par étage)

des rouleaux de papier essuie- tout, type sopalin (6 par étage)

7°) Vacances de la Toussaint

Les vacances de la Toussaint ayant été allongées de 2 jours, le ministère a demandé à ce que ces 2 jours soient récupérés. Ils le seront le mercredi 22 mai toute la journée et le vendredi 5 juillet. La mairie mettra en place les mêmes structures d'accueil aux familles que les jours de semaine (garderies, cantine)

8°) Projet PEEP Nettoyons la nature

La PEEP a proposé aux enseignants d'organiser une après-midi aux abords de nos cours d'eau pour sensibiliser les enfants du cycle 3 à l'environnement et aux déchets qui jonchent notre ville. Il s'agissait avec l'aide de la mairie (gants résistants sacs poubelles) de ramasser les déchets divers et par cette action leur faire prendre conscience de la préservation de notre environnement.

La directrice ainsi que la mairie ont dit être sensibles à cette action.

La FCPE a dit ne pas être d'accord avec cette action précisant que cela ne devait pas faire partie du temps scolaire, que les risques de blessures étaient trop importants et que cela devait se faire sur la base du volontariat pour une plus grande valeur pédagogique.

La mairie nous a précisé que cela se faisait déjà en toute sécurité avec le conseil municipal des enfants car bien encadré et que tout les volontaires étaient les bienvenus.

La PEEP va donc se rapprocher de cette action et faire en sorte que plus d'enfants avec leurs parents puissent s'y rendre. Un prospectus sera distribué au sein de l'école.

La directrice et les parents d'élèves